



## Sommaire

Ouverture des boutiques les dimanches de 2019.....	1
Évolution des horaires des boutiques du centre-ville et retail Park .....	1
Déploiement de la fibre et ses enjeux en UI PRM .....	2
Activités Sociales et Culturelles .....	2

**En préambule** : lors de l'élaboration de l'ordre du jour du CE du mois de mars la CFE-CGC a demandé, par l'intermédiaire du secrétaire du CE, l'ajout d'un point spécifique portant sur la décision locale de remboursement des notes de frais.

La Direction n'a pas jugé bon de retenir notre demande, estimant sans doute que les élus n'ont pas à demander d'explications quand une décision locale s'avère moins favorable que celle, nationale, précisant les modalités des remboursements de frais pour le Groupe !

Une nouvelle perte de sens... Dont acte.

## Ouverture des boutiques les dimanches de 2019

✓ information

Orange propose d'ouvrir ses boutiques le dimanche, sous réserve de validation préfectorale ou municipale, dans les cas suivants :

- Ouverture de centres commerciaux : une obligation contractuelle est faite à Orange d'ouvrir ses boutiques.
- Ouverture des commerces, et plus particulièrement des concurrents en centre-ville lors des dimanches autorisés par la préfecture ou les mairies des communes dans le cadre des dérogations au repos dominical des douze dimanches dans l'année.

En période estivale et période de fêtes, ces journées représentent une affluence certaine de clientèle. C'est pourquoi une partie des boutiques de l'ADSE a fait le choix d'ouvrir les dimanches de manière occasionnelle.

**Les ouvertures des boutiques le dimanche se feront sur la base d'un appel à volontariat.**

Lors des ouvertures occasionnelles le dimanche, les modalités de compensation des heures travaillées respectent les principes de l'Accord Pour Tous du 2 février 2000, à savoir :

**Les heures effectuées ouvrent droit :**

- à une majoration de 100% en cas de paiement ou à une compensation en temps équivalente ;
- aux compensations liées à la réalisation d'heures supplémentaires ;
- le jour de repos hebdomadaire est récupéré ultérieurement, dans la mesure du possible sous quinzaine : les responsables de boutiques veilleront tout particulièrement à la prise effective de ce repos (possibilité exceptionnelle d'adapter le délai selon le contexte local avec planification obligatoire de la récupération).

### Analyse de la CFE-CGC

Le nombre d'ouverture du dimanche est en augmentation. En 2018 nous comptons 158 ouvertures et 171 ouvertures en 2019 soit 13 ouvertures de plus. L'écart s'explique par les demandes des centres commerciaux, notamment par le fait que le 14 juillet tombe un dimanche cette année. 6 sont liées à l'ouverture en début d'année.

Les élus CE demandent à avoir une présentation d'un bilan chiffré sur la pertinence des ouvertures.

## Évolution des horaires des boutiques du centre-ville et retail Park

✓ information

L'ADSE comprend 36 boutiques dont 15 situées en centre-ville et 5 en retail Park (boutique dans la zone du centre commercial. L'étude s'applique à 20 boutiques (Manosque, Orange, Draguignan, Brignoles, Gassin, Antibes, Grasse, Menton, Magenta...)).

Dans toutes les boutiques de l'ADSE, on constate une baisse des flux de 9,6 % en R/R fin 2018. Cette baisse des flux est notable dans les boutiques de Centre-Ville et de Retail Park qui représentent 46% des flux globaux.

Les boutiques Orange sont ouvertes sur de larges amplitudes horaires, du lundi au samedi et sont confrontées de plus en plus à une variabilité importante de la fréquentation. Les

salariés alternent des situations d'attente client et des périodes de forts pics d'activité. Ces périodes d'attente sont génératrices d'insatisfaction pour les clients mais aussi pour les conseillers.

Compte tenu de ces éléments, la Direction veut faire évoluer les horaires des boutiques du centre-ville. Les boutiques concernées devaient donc ouvrir du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h. La modification horaire sera adaptée en fonction des spécificités locales.

Cependant les responsables de boutiques continueront de travailler du lundi au samedi en alterné, soit en télétravail soit en renfort.

### Analyse de la CFE-CGC

Outre le fait que la fréquentation des centres villes est en baisse la Direction a trouvé une solution pour résoudre son

éternel problème de recrutement faute d'attractivité. Elle s'est engagée à regarder les situations individuelles du mercredi.

La CFE-CGC souhaite que le CE soit consulté pour être en conformité avec les articles du code du travail 2323-6 et 2323-29 : Le comité d'entreprise est informé et consulté sur les mesures de nature à affecter la durée du travail (C. trav. art. L. 2323-6) ainsi que sur la durée et l'aménagement du temps de travail (C. trav. art. L. 2323-29).

Il résulte de cette compétence générale que le comité d'entreprise doit être consulté préalablement à toute décision de portée collective, non exceptionnelle ou provisoire, qui touche à l'organisation du temps de travail (durée, aménagement, réduction, etc.). → La Direction va regarder.

## Déploiement de la fibre et ses enjeux en UI PRM

✓ information

Orange a signé fin 2017 un engagement vis-à-vis de l'État de terminer la zone AMII à l'horizon fin 2020, ce qui permet à l'Arcep de mettre en application les articles L33-13 et L36-15 du code des postes et télécommunications si Orange ne respecte pas les délais.

Nous devons donc être capables de terminer la zone AMII fin 2020. L'entreprise dispose d'un délai de 5 ans pour atteindre son engagement.

Pour réussir le déploiement AMII, une nouvelle relation contractuelle est mise en place. Le territoire DOSE est découpé en 36 lots géographiques. 7 partenaires concernés donc 2 nouveaux entrants sur la DOSE.

## Activités Sociales et Culturelles

Les élus CFE-CGC se sont abstenus sur la totalité des résolutions proposées

### Analyse de la CFE-CGC

La politique ASC du CE DO Sud Est ne correspond pas à notre vision de la gestion de ces activités.

Comment, également, peut-on proposer aux salariés des voyages qui semblent ne pas avoir bénéficié de véritables négociations tarifaires avec les voyagistes !

L'objectif est d'atteindre :

- 100% des logements traités en architecture ZMD au 31/12/2020
  - 70% des logements raccordés en architecture ZMD au 31/12/2020
  - 100% des logements raccordés ZTD/ZMD au 31/12/2021
- Pour réussir du déploiement, les ressources ont été renforcées : 41 recrutements dont 2 CDD en 2018

### Analyse de la CFE-CGC

La CFE-CGC s'étonne que la Direction ne puisse donner des éléments financiers en CE.

La CFE-CGC demande l'application de son tableau magique, **seul moyen** de proposer une gestion **équitable** pour la **totalité des salariés**.

► voir aussi notre site : [le meilleur des CE](#)



Retrouvez ce compte-rendu et les publications de votre établissement : [CFE-CGC DO Sud Est](#)

cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

[www.cfecgc-orange.org](http://www.cfecgc-orange.org)  
abonnements gratuits : [bit.ly/abtCFE-CGC](http://bit.ly/abtCFE-CGC)  
tous vos contacts : [bit.ly/annuaireCFECGC](http://bit.ly/annuaireCFECGC)

